



HAL
open science

Que faire du localisme ? L'institutionnalisation d'une identité locale, Lyon au 19e siècle

Pierre-Yves Saunier

► **To cite this version:**

Pierre-Yves Saunier. Que faire du localisme ? L'institutionnalisation d'une identité locale, Lyon au 19e siècle. Politiques locales et enjeux culturels. Les clochers d'une querelle XIXe-XXe siècles, Comité d'histoire du ministère de la Culture/Fondation Maison des Sciences de l'Homme/La Documentation Française, ,, p.29-52, 1997. halshs-00002777

HAL Id: halshs-00002777

<https://shs.hal.science/halshs-00002777v1>

Submitted on 5 Sep 2004

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

QUE FAIRE (DU LOCALISME) ?

L'INSTITUTIONNALISATION DE L'IDENTITÉ LOCALE, LYON AU XIX^e SIÈCLE

in Vincent DUBOIS et Philippe POIRRIER (dir.), *Politiques locales et enjeux culturels. Les clochers d'une querelle XIXe-XXe siècles*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture/Fondation Maison des Sciences de l'Homme/La Documentation Française, 1998, p.29-52.

Dans un texte préparatoire aux travaux du Comité d'Histoire du Ministère de la Culture, on peut lire que "*l'une des particularités des questions culturelles locales est qu'elles constituent l'un des principaux vecteurs de la construction du localisme*"¹. C'est autour de cette remarque préalable que je voudrais apporter quelques éléments, puisqu'effectivement c'est la reconnaissance d'une "culture locale" qui fonde la légitimité d'une communauté territoriale, s'agisse-t-il d'une nation, d'une région, d'un pays ou d'une cité. On comprend donc que la démonstration et l'exhibition de l'existence de modes spécifiques de dire, de faire, de dessiner, de chanter ou de peindre soit au coeur de cette ingénierie sociale quotidienne et savante qui se préoccupe de réactiver en permanence les caractéristiques qui fondent et prouvent l'existence d'un groupe territorial. C'est de ces usages du thème local que je voudrais dresser ici un bref portrait autour du cas lyonnais, afin de suggérer de quelle manière on peut tenter d'objectiver ce "*localisme*", comme une première phase du recul nécessaire pour ne pas se retrouver aux côtés de certains de ses acteurs en croyant faire l'analyse localisée de politiques culturelles. Dès lors, il me semble que la prise en compte des pratiques, institutions et usages de ce localisme permettent tout à la fois d'échapper à ce piège possible, et de rendre raison du localisme en des termes qui nourrissent la réflexion sur l'inscription des politiques culturelles locales dans leur rapport aux institutions politiques, aux groupes sociaux, aux structures collectives (associations, cénacles divers) tant à l'échelle locale que nationale. En d'autres termes, ce petit détour peut permettre d'éviter de prendre la vessie du local pour une lanterne générale en le réintégrant dans ses enjeux spécifiques, mais aussi de s'interdire sa relégation dans les formes sociales indignes de connaissance au nom du rejet des catégories folkloriques ou communes. En prenant le localisme au sérieux non pas pour ce qu'il dit être, mais pour ce qu'il peut nous apprendre sur la constitution des groupes territoriaux, on peut le placer au service d'une démarche d'analyse des politiques culturelles locales. Ou du moins essayer, en partant de l'analyse du localisme, de ses formes et de ses usages, pour arriver aux politiques municipales qui

¹ Vincent Dubois, *Politiques, institutions et pratiques culturelles dans l'espace local. Perspectives pour une analyse socio-historique*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture, 1995, p.21.

tentent d'en assurer la défense ou la promotion au travers de diverses formes institutionnalisées

Autour d'un stéréotype

Lyon, et son habitant qu'on pourrait croire unique, Le Lyonnais, ont été et sont évoqués selon des qualificatifs qui participent plus ou moins toujours des mêmes constellations sémantiques. A Lyon et en France, Ces traits sont régulièrement exploités dans des discours de type savants ou populaires, de la production universitaire au marketing politique en passant par la presse, le cinéma ou la publicité. La lecture de n'importe quel numéro "spécial Lyon" de *Géo*, *L'Express*, *Le Monde*, donne accès à cette constellation, répétée sans grande imagination. Ainsi l'appartenance, par origine ou résidence, au groupe des "Lyonnais" est censée se traduire par ces traits, comme en témoignent les attentes manifestées par des membres d'autres groupes ou encore le comportement des membres du groupe des Lyonnais. Le Lyonnais qui veut afficher cette étiquette titre doit par exemple, durant ses vacances en un autre endroit de la France, montrer l'étendue de son intérêt et de ses compétences gastronomiques, puisque Lyon est censée être une ville "*où l'on mange bien*". Dans le cas contraire, il suscitera de la tristesse, du soupçon (de n'être pas un "vrai Lyonnais") et plus encore du malaise chez son interlocuteur en ne jouant pas le rôle qu'on attend de lui. Des exemples de ce type peuvent bien sur être multipliés pour d'autres genres de groupes. A l'évidence, il existe donc un type du Lyonnais, une norme, une définition acceptée de ce que sont les membres de la famille humaine mis à part sous cette étiquette de Lyonnais, et cet prend la forme de dispositions particulières, des tournures de langage à des visions du monde, chez celui qui veut revendiquer ou signifier la qualité de "Lyonnais".

Il faut alors s'intéresser à sa genèse, à sa apparition. Car ce type local, comme les types nationaux ou régionaux, a son histoire de fait social. Julio Caro-Baroja a montré il y a une quinzaine d'années comment s'étaient dessinés aux XVI^e et XVII^e siècles les traits du caractère national espagnol, et E.M Lipianski a analysé cette représentation sociale qu'est l'âme française à l'aide d'ouvrages des années 1930-50 ⁽²⁾. Plus récemment, et pour ne citer que quelques exemples français, J.C Martin ou Catherine Bertho ont démonté une partie des mécanismes "*d'invention*" d'une région et d'une identité régionale ⁽³⁾. Tous ont insisté sur la nécessité de ne pas s'exposer aux dangers d'un réductionnisme qui ferait de ces

² Julio Caro-Baroja; *Le mythe du caractère national*, Lyon, Federops, 1975, Edmond-Marc Lipianski, *L'âme Française ou le national-libéralisme*, Paris, Anthropos, 1979, Robert Colls et Philipp Dodd (eds), *Englishness. Politics and culture 1880-1920*, Dover, Croom Helm, 1986.

³ Catherine Bertho, "L'invention de la Bretagne, genèse sociale d'un stéréotype", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°35, novembre 1980 et Jean-Clément Martin, *La Vendée de la mémoire, 1800-1980*, Paris, Seuil, 1989.

constructions sociales soit le reflet parfait d'une réalité (version "populiste"), soit un préjugé, une illusion, voir une manipulation dont seraient victimes les populations concernées (version "misérabiliste"). De la même manière, je pose que "*l'esprit lyonnais*" (ou "*âme*", ou "*caractère*") existe bel et bien, aujourd'hui comme en ce XIX^e siècle où il a été défini. Mais il existe comme fait social et non comme essence, comme catégorie de culture et non de nature, comme éthique et non comme ethnique, en un mot comme un "habitus territorial". La multiplicité des références qui y sont faites, son utilisation électorale ou publicitaire, l'attention toute particulière portée à le définir, à le défendre, à le répandre attesteraient d'ailleurs à eux seuls qu'il n'est pas seulement un artefact idéologique. Mis en avant par les autochtones ou par ceux qui aspirent à être considérés comme tels, constaté avec dépit ou résignation par les éléments venus de l'extérieur, il est de toute évidence le pivot d'une "culture locale", d'un ensemble de valeurs, d'images, de concepts qui définissent la particularité locale, qui définissent l'existence d'un groupe par la délimitation d'un territoire. Une idéologie territoriale, en quelque sorte. Il semble dès lors nécessaire de l'analyser pour ne pas buter contre elle à chaque fois qu'il est invoqué comme un *deus ex machina*, comme explication ultime de l'histoire locale ou des événements divers qui se déroulent à Lyon. Dès lors qu'on considère cette thématique du caractère local comme un fait social, celui-ci peut, je crois, constituer un puissant outil d'intelligibilité. Lui donner l'étiquette de fait social, c'est le condamner à être passé à la question, le contraindre à révéler son caractère construit en lui ôtant cet aspect d'évidence et de produit naturel dont ses plus ardents propagandistes aiment tant à l'affubler. Si l'esprit lyonnais existe, il doit répondre aux interrogations classiques que sont les "Qui, où, quand, pourquoi, comment" du questionnaire historique. En le concevant comme représentation sociale, comme structure développant une dialectique entre le "réel" et "l'imaginaire" (⁴), comme modèle-guide d'un certain nombre de pratiques ordinaires et de procédures savantes, on se place au coeur des problématiques sur le lien entre l'homme et son espace, dans l'optique de comprendre comment ce lien peut être travaillé et mis en scène. En faisant sortir le génie des lieux de sa tanière de fait donné, il devient possible de comprendre comment se construit ce qui est le code de comportement propre à cette formation, et comment peut s'opérer à l'échelle individuelle la reconnaissance de la formation socio-spatiale, comme ensemble d'individus partageant la même portion d'espace.

La définition de ce qu'est le Lyonnais" est en effet un processus essentiel dans ce passage de l'individuel au collectif, dans la formation du groupe, en ce sens que c'est à travers sa définition que s'impose le groupe dans la perception qu'en ont ses membres

⁴ Sur ce point, voir notamment Roger Chartier, "Le monde comme représentation", *Annales ESC*, novembre-décembre 1989.

mais aussi les individus extérieurs, autrement dit que le groupe arrive à l'existence ⁽⁵⁾. Le thème du caractère lyonnais permet de saisir cette manière dont une formation socio-spatiale, en l'occurrence ici Lyon et les Lyonnais, se pense, se définit, se construit et s'impose. Autrement dit, il s'agit là d'une définition d'identité, au sens propre, où l'on tente de définir les traits de similitude existant entre les membres d'un collectif dont on cherche à prouver l'existence et de montrer la continuité et la spécificité de ces traits. Ce qui est à la fois en jeu est donc et la définition de l'identité et la définition du collectif concerné. C'est cette dernière définition qui est l'enjeu ultime de la lutte de classement, afin qu'il soit possible, à son issue, de présenter le collectif comme groupe homogène et uni par le partage de certaines caractéristiques. Le coeur de la lutte est donc bien l'existence même de la formation collective, ici de type socio-spatiale, et on retrouve dans cette étude locale des procédures à l'oeuvre dans des formations socio-spatiales d'échelle différente, à savoir la nation ou la région ⁽⁶⁾.

Genèse et usages d'une figure

Il ne s'agit pourtant pas de chercher quelles étaient les "fonctions" qu'aurait été appelé à remplir le discours de l'identité lyonnaise. On pourrait dans cette perspective se borner à mettre en relation les oeuvres et les pratiques qui contiennent ce discours avec les classes ou fractions de classe qui le tiennent ou qui le reçoivent, ou encore le considérer comme une sécrétion propre aux groupes en crise ou en déclin. Les différentes versions, sensibles à l'intérieur du consensus autour de l'existence et des objets de l'identité lyonnaise, rappellent encore une fois qu'il y a là un travers à éviter. Il semble donc plus satisfaisant de considérer cette formalisation du territoire dans sa diversité et de prendre ses déclinaisons comme autant de réponses, d'ajustements à des modifications du monde. Les mises au point, les mises en forme de ce territoire sont aussi des utilisations, des emplois de cette particularité. Dans cette perspective, il y a des usages différents de la thématique identitaire, qui varient selon le terrain où ils sont employés et selon les locuteurs qui utilisent cette thématique.

Ce sont ces usages qui doivent supporter l'interrogation et la recherche des causalités, plus encore que la formalisation elle-même. Le discours du territoire, par l'intermédiaire du label lyonnais qu'il valorise, sert par exemple de garantie à la légitimité et à la respectabilité littéraire et artistique des milieux culturels lyonnais du XIX^e siècle,

⁵ Cette définition est toujours en cours et même lorsque le type est reconnu il y a toujours une "lutte de classement" pour continuer à imposer son existence. Voir notamment Pierre Bourdieu, "Espace social et genèse des classes", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°52-53, juin 1984.

⁶ Pour une présentation théorique et pratique de cette thématique, voir Bernard Voutat, *Espace national et identité collective. Pour une sociologie politique du conflit jurassien*, collection le livre politique n°19, Lausanne, Institut de Science Politique, 1992.

notamment peintres et écrivains qui se voient reconnus comme "école lyonnaise". Plus généralement, il est mobilisé pour servir des thèses plutôt socialement et politiquement conservatrices. Il est aussi un fluide, offensif ou défensif, dans les tentatives de régulations sociales auxquels se livrent localement des élites remises en cause par les évolutions de la société industrielle. Mais des groupes ou des individus en ascension ou en contestation peuvent aussi faire usage du capital symbolique que recèle cette thématique. Là comme ailleurs le discours territorial n'est pas univoque (⁷), et sert de multiples fins. Evoquons en quelques-unes.

Genèse

Il est probable que le sentiment ou la conscience d'une identité locale, d'un "être lyonnais" puisse être identifié avant notre dix-neuvième siècle. Les "Histoires de Lyon" écrites entre 15^e et 18^e siècles attestent d'une certaine conscience d'un passé commun et particulier, et la rhétorique consulaire autour de l'indépendance de la cité et de son gouvernement joue dans le même sens. Certaines fêtes, comme les entrées royales et les jeux de mise en scène de la cité et de ses habitants auxquelles elles donnent lieu, certains cultes et leur rythmique annuelle viennent même peut-être marquer pour l'ensemble de la population une certaine conscience de l'entre soi. Cependant, se dire de Lyon, se revendiquer Lyonnais semble alors plus se rattacher à un espace géographique, à un ensemble de privilèges voire à une marque de fabrique (pour les hommes de la soie, du livre ou de l'entrepôt) que s'identifier à un milieu humain doté de traits particuliers. En tout cas, ce milieu humain n'est pas encore caractérisé. C'est là justement l'apport du dix-neuvième siècle.

Ce discours précis et explicite de caractérisation, on l'observe tout d'abord à travers les formes nées ou dérivées de la statistique descriptive d'Etat de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle ou encore autour des topographies médicales ou des mémoires préfectoraux (⁸). Les élites locales, notamment au sein de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, prennent part à ce mouvement officiel avant de réutiliser les grilles de lecture de ces procédures pour leur propre compte. Dans les guides touristiques, dans les topographies médicales, les premières allusions très courtes à un "*caractère lyonnais*" apparaissent dans

⁷ Cf. pour la thématique de l'identité nationale l'article de Philip Nord qui montre comment le thème du renouveau national est tout autant régénérateur que conservateur selon les usages qui en sont faits. "Social defense and conservative regeneration: the national revival 1900-1914" in R.Tombs, *Nationhood and nationalism in France from Boulangism to the Great War*, 1991.

⁸ Cf. Marie Noëlle Bourguet, *Déchiffrer la France, la statistique départementale à l'époque napoléonienne*, Paris, Editions des archives contemporaines, 1988.

les années 1810-1820. Elles restent cependant très brèves, et ne font pas allusion à un quelconque génie des lieux. La plupart des textes sur la ville restent en fait muets sur ce point, aussi ne faut-il pas considérer le développement de ce discours comme une simple diffusion de modèles mis en place par la statistique descriptive. C'est en fait dans le courant des années 1830 que le discours sur l'esprit local se précise et se généralise, en plein réveil des nationalités, au confluent des aspirations romantiques et des réflexions de la philosophie allemande, la *volkgeist* de Hegel ou le *volkstum* de Jahn. On voit apparaître alors les traits qui structurent encore aujourd'hui l'évocation du caractère lyonnais et la description de la cité. Je ne reviendrai pas en détail sur ces traits ⁽⁹⁾ qui constituent une énumération de vertus et de défauts vertueux réunis sous le paradigme du contraste: créature du Nord et du Sud, bouillant et réfléchi, indépendant et respectueux de l'autorité, méfiant mais d'amitié profonde, le Lyonnais est une sorte de Janus à un seul visage.

Ce portrait, tracé à coup de citations, d'exemples illustres, bâti sur une vision hippocratique de l'influence des climats, est aussi le produit d'un certain état du marché de la littérature et de l'art qui conduit de nombreux jeunes créateurs à s'emparer de l'étiquette locale pour se frayer un chemin ⁽¹⁰⁾, mais aussi d'une réaction à l'uniformisation socio-politique progressive du territoire français, qu'on l'aborde sous l'angle social, culturel, politique ou économique. Cette formalisation de l'esprit lyonnais, née dans les milieux de l'érudition et de la littérature dont la *Revue du Lyonnais* fondée en 1835 est le moyen d'expression, est éminemment politique dès ses premières énonciations. Pour la plupart de ses protagonistes, l'exaltation du particularisme lyonnais a un sens socio-politique. Pour les saint-simoniens, le double génie du travail et de la religion qui réside à Lyon est le ciment de la nouvelle alliance destinée à construire la société de l'avenir; pour quelques légitimistes horrifiés par 1830, il est une garantie de pouvoir retrouver un "monde qui s'en va"; pour d'autres enfin, libéraux épris de décentralisation, il exprime la vitalité des centres locaux. Il ne perdra jamais cette polysémie politique, même si son évocation glisse de plus en plus vers le regret d'un âge d'or disparu. Pour certains, le culte du territoire sera ce regret face aux disparitions progressives des traits typiques, engendrées par la puissance d'uniformisation de la société moderne, pour d'autres il demeurera un espoir de refonder une nouvelle société.

Une des évolutions les plus nettes qui concerne cette histoire longue est l'intervention du personnel politique local dans la formalisation et l'utilisation de la thématique du caractère

⁹ Pour cela, voir Pierre-Yves Saunier, *L'esprit lyonnais XIX^e-XX^e siècle, Genèse d'une représentation sociale*, Paris, Editions du CNRS, 1995.

¹⁰ Sur ce point précis, je renvoie notamment aux travaux d'Anne-Marie Thiesse, *Ecrire la France, le mouvement littéraire et régionaliste de langue française de la Belle-Epoque et la Libération*, Paris, PUF, 1991.

local. A partir des années 1860-70, on voit en effet de nouveaux hommes intervenir dans la définition, l'illustration et la défense de l'identité locale. Paul Sauzet est le premier d'entre eux. Né en 1800 d'un père médecin-chef de l'Hospice de la Charité, le jeune avocat Paul Sauzet est élu député de Lyon en 1834. C'est le début d'une carrière politique bien remplie qui le voit tenir les portefeuilles des Cultes et des Sceaux, puis occuper la présidence du Conseil d'Etat et celle de la Chambre des Députés où le surprend la révolution de 1848. C'est à l'Académie de Lyon qu'il va consacrer une retraite précoce, durant laquelle ses improvisations et ses communications en font une gloire littéraire locale. Sa carrière, un investissement personnel dans certaines charges religieuses locales et une allégeance sans faille au bon goût et à la morale en font une des figures de la haute société lyonnaise de Bellecour. C'est donc une personnalité lyonnaise de premier plan qui s'attache en 1868 à définir le caractère local. Une telle tâche est d'ailleurs familière à Paul Sauzet, qui avoue que la question a "*plus d'une fois préoccupé les méditations de sa retraite*" ⁽¹¹⁾, comme en témoignent les diverses interventions antérieures qui jalonnent l'évolution de sa réflexion sur le thème ⁽¹²⁾. Son discours de 1868, à travers l'histoire qui établit la continuité et l'union des deux traits majeurs que sont l'amour de la religion et celui du travail, met aussi en évidence les conséquences de ces "*traits distinctifs du caractère lyonnais*": le courage, la charité, la qualité intellectuelle et artistique, le goût de la liberté, la franchise, le dévouement, le patriotisme municipal et l'esprit de famille. Cette "*noble alliance*", jointe à tous ces traits, compose le portrait d'une race inscrite dans la durée, fidèle aux lois du monde et à celles de Dieu, respectueuse de la liberté de l'homme ⁽¹³⁾, suivant les règles d'une sage industrie, garante de l'harmonie des classes et qui doit triompher à l'avenir des problèmes posés par la société nouvelle. Cette première intervention d'un politique, dans le cadre d'une institution littéraire, marque une transition dans l'histoire des conjugaisons de "l'âme lyonnaise".

Après Sauzet, des personnalités lyonnaises politiques d'importance comme les Edouard Aynard, Justin Godart ou Edouard Herriot, mais aussi des figures de second plan comme les députés ou conseillers généraux Eugène Coste-Labaume, Antoine Sallès ou Ducarre vont compter parmi les plus éminents défenseurs et usagers du "caractère lyonnais". Dans de nombreux ouvrages, dans des articles de la presse quotidienne locale ou nationale, dans leurs discours et leurs actes administratifs, ils formalisent et utilisent le thème du caractère lyonnais, de l'identité locale, comme un outil de rhétorique et une justification

¹¹ Paul Sauzet, "Les traits distinctifs du caractère lyonnais", *Revue du Lyonnais*, 1868, tome VI, p.203. Inauguration du Prix Ampère.

¹² Et notamment "Improvisation de M. Paul Sauzet à la séance publique de l'Académie Impériale de Lyon, 11 juillet 1854", *Revue du Lyonnais*, 1854, tome IX; "Allocution de M. Paul Sauzet à l'Académie de Lyon le quinze février 1859", *Revue du Lyonnais*, 1859, tome XVIII.

¹³ "*la religion est le premier besoin des nations libres*" rappelle Sauzet à ce propos.

naturalisante de certains principes socio-politiques, mais aussi parfois comme une base de réflexion, un postulat de départ à l'élaboration de ces principes. On peut distinguer des finalités internes et des finalités externes (par rapport à la ville de Lyon) dans l'usage de ce thème du territoire, de la particularité locale.

Usages externes

Je passerai rapidement sur les secondes: l'exaltation du thème localiste par nos protagonistes, loin de se confondre avec d'autres mouvements centrifuges ou fédéralistes de la période 1870-1914, doit être considérée comme une réponse particulière aux nouvelles données du siècle. Face à l'intégration de Lyon dans un système politique, culturel et économique aux caractéristiques nationalement uniformes, l'usage et la référence au thème du territoire sont une réponse. Réponse d'abord des élites politiques lyonnaises qui affirment à travers lui une culture spécifique du self-government face au perfectionnement de l'appareil de l'Etat central. Cela est particulièrement sensible à travers les références incessantes aux franchises municipales du Consulat d'Ancien Régime. Réponse aussi au travail symbolique sur l'appartenance nationale, avec toute une réflexion sur l'emboîtement des appartenances, de la petite patrie à la grande. Réponse enfin aux modifications de la société nationale en refusant les solidarités transversales de classe par l'affirmation des solidarités territoriales. Attardons nous un peu sur ce dernier point.

A la base de la "croyance" territoriale, on retrouve toujours la même angoisse, celle de l'effondrement des sociétés par suite de la rupture des diverses allégeances qui les unissent. Famille, religion, pays, province, ville ou village, ce sont toutes ces références supra-individuelles qui semblent menacées. A la manière d'un Comte, d'un Tocqueville ou du Durkheim qui écrit *De la division du travail social*, nos hommes politiques adeptes du "caractère local" redoutent l'état d'anomie de la société contemporaine. De tels soucis sont omniprésents, comme en témoigne le couple maître (travail-idéal) qui régit l'exposition de la particularité lyonnaise: au même titre que les efforts saint-simoniens ou comtiens, il traduit l'effort d'imagination accompli pour comprendre et apprivoiser les mouvements de la société du XIX^e siècle.

La crainte de l'uniformité, du nivellement, considérés comme des pas supplémentaires vers l'affaiblissement des solidarités intermédiaires, va de pair avec cette réflexion. Ces soucis sont particulièrement explicites dans l'oeuvre écrite de quelques uns. C'est déjà le cas chez nos érudits et nos littérateurs de la période 1830-1860 : qui regrettent la fraternité et la communauté de l'ancien Lyon ou la disparition du sentiment de "cité"

autrefois marqué du sceau des proximités de parenté, de croyance et de moeurs ⁽¹⁴⁾. Cela est encore plus net chez nos hommes politiques, ainsi d'Edouard Aynard dont les travaux écrits et les discours parlementaires sont presque autant d'essais sur ce thème ⁽¹⁵⁾. Qu'on considère aussi l'insistance d'un Edouard Herriot sur l'instinct social et la haine de l'égoïsme qui caractérise le Lyonnais, et l'on mesure combien ce souci de défense des solidarités sociales est important. Face à la déchristianisation, à la montée de la démocratie, à l'avènement de la société industrielle, toutes choses qui leur semblent menacer d'atomisation les solidarités mécaniques, ces hommes estiment tenter de sauvegarder les formes d'organisation sociale. Le thème du territoire, et l'action pour le prouver et le défendre, constitue une des armes de ce combat. Il fait partie du registre des actions que tous ceux qui s'autoproclament les "bons Lyonnais" entreprennent ailleurs, dans les associations auxquels ils appartiennent, dans les institutions qu'ils dirigent. Là ils défendent leur idée de la famille, de la religion, de la société, de la patrie. La défense littéraire ou active de la singularité lyonnaise est une facette du "travail social" d'un Onofrio, membre d'une foule de sociétés religieuses, d'un Auguste Bleton qui parvient aux instances dirigeantes du mutualisme français et pour ce qui nous concerne d'un Edouard Aynard qui se multiplie dans la vie sociale de sa ville. Au-delà même du combat politicien, on retrouve chez nos acteurs radicaux, libéraux ou conservateurs les mêmes inquiétudes sur le devenir de la société française, qui se traduisent par un resserrement autour du "terroir" urbain et des valeurs de tradition et d'attachement qu'il peut délivrer.

Ainsi la cité s'impose à tous comme un lieu clé dans les processus de changement qui secouent la société, monarchistes ou républicains, catholiques ou radicaux. Morel de Voleine le dit en 1890: la cité est le lieu idéal pour étudier la société, plus riche d'enseignements que la famille trop petite et le pays trop grand. Tous insistent donc sur l'amour du clocher et la dévotion nécessaire aux affaires et au nom de Lyon. S'il y a beaucoup de craintes dans les réflexions de nombreux folkloristes et érudits locaux, il y a aussi par contre beaucoup d'espoirs dans les propos de nos hommes politiques, chez un Edouard Aynard, un Godart ou un Herriot. Penchés sur les nouvelles formes de solidarité sociale qui s'ébauchent au XIX^e siècle, ceux-là s'émeuvent de la fin des solidarités "mécaniques", et ceux-ci tentent d'imaginer et de promouvoir les formes "organiques" de

¹⁴ Louis Morel de Voleine "L'hospice de la Charité", *Revue du Lyonnais*, 1890, t.9. On y lit notamment ceci: "*par cité, j'entends non la cité insignifiante de notre époque, assemblage d'édifices, de rues, de quais, de places, calquée sur un modèle commun, caractérisée dans les almanachs par un chiffre de population, un chiffre de distance de la capitale évalué en kilomètres, un chiffre de naissances, de décès, d'impôts, et en un mot, par une statistique aride et non unifiée par une unité morale*".

¹⁵ Avec une attention plus particulière à la place et au rôle du "*Tiers-Etat industriel*" (= la bourgeoisie d'affaires) dans ce processus, comme il l'indique avec force dès sa première brochure.

cette solidarité. Cette classification durkheimienne semble en effet pertinente, si l'on considère que c'est bien la cité des moeurs, des traditions et de la famille, bref celle des similitudes que regrettent Morel de Voleine et ses amis, alors que c'est la cité de l'activité industrielle, des affaires, des institutions de coopération, bref de la division du travail vers laquelle tendent aussi bien Aynard qu'Herriot. Que ce débat de société se joue sur la cité n'est pas à proprement parler étonnant. Dès le milieu du siècle, Auguste Comte dans son *Catéchisme politique* et son *Système de politique positive* prônait la nécessité de modifier la "sainte notion de patrie", intermédiaire entre le moi, la famille et l'Humanité, en plaidant qu'elle était devenue inopérante à l'échelle des vastes états. Une des solutions qu'il prône est de ramener la taille des Etats à celle de "grandes cités", d'où son projet de régionalisation de la France. Postulant comme lui que les "sentiments intermédiaires" qui poussent à l'agrégation sociale ne peuvent naître que d'associations restreintes, nos bons Lyonnais cherchent dans le modèle du patriotisme urbain ce renouveau du sentiment intermédiaire. Le culte de la localité s'en trouve élevé au rang de "vertu" par l'orateur de talent qu'est Paul Sauzet, qui s'enflamme: "*La vanité personnelle rapetisse tout à l'étroit horizon de son égoïsme; mais la fierté patriotique dilate les coeurs, excite l'émulation, inspire le sacrifice; elle porte en soi quelque chose des ineffables attraits de la piété filiale, et peut revendiquer à bon droit le titre et les honneurs d'une vertu*" (16). Godart, Herriot ou Aynard partagent sur l'essentiel cette conception.

Les acteurs de cette tentative sont influencés et servis par des circonstances bien locales, comme par exemple l'acuité de la question municipale à Lyon (17), qui favorise l'émergence d'une telle réflexion en ce sens que le phénomène communal pose les bases d'une certaine communauté sociale en même temps que le débat autour de l'administration de Lyon "démontre" qu'il existe déjà un patriotisme local. C'est d'ailleurs dans ce sens que vont les protestations d'Edouard Aynard face à l'abandon du pouvoir municipal par la bourgeoisie lyonnaise du Second Empire (18). Il dénonce alors son renoncement à l'implication dans la vie locale, qui creuse la distance entre les classes populaires et les gouvernants, diminue l'horizon des classes dirigeantes, radicalise l'élément populaire et désorganise les classes éclairées. Sur le constat que la question municipale est la "*seule qui ait le don d'émouvoir tous nos esprits*", il appelle au renouveau de la vie politique locale et de l'intérêt pour les choses de la localité. Ses actions ultérieures en faveur de la petite patrie

¹⁶ "Les traits distinctifs du caractère lyonnais", *Revue du Lyonnais*, 1868, t.VI, p.203.

¹⁷ Voir notamment Louis M. Greenberg, *Sisters of liberty Marseille, Lyon, Paris and the reaction to a centralized state, 1868-1871*, Cambridge, Harvard University Press, 1971 et P.Y Saunier "Logiques de l'agrégation: la formation de l'agglomération lyonnaise au XIX^e siècle", *Bulletin du Centre Pierre Léon*, 1992, n°1.

¹⁸ Edouard Aynard, *Le suffrage commercial et la situation politique à Lyon*, Lyon, s.e., 1869.

lyonnaise semblent autant de conséquences de ce premier credo de jeune libéral lyonnais, qui tentait alors de répondre aux interrogations sociales et politiques de la fin de l'Empire ⁽¹⁹⁾. Comme lui, mais plus ou moins pessimistes, ils sont nombreux à voir dans le patriotisme communal une clé possible aux problèmes de la société contemporaine. L'érection du territoire, qui isole et délimite la localité, est une conséquence de ce recours au local. Il y a ensuite des choix, des usages de ce territoire pour condamner ou apprivoiser ces problèmes, mais la référence est la même. Le cercle de la localité semble le plus facilement mobilisable, et maîtrisable, pour appréhender les phénomènes de société.

Usages internes

Quant aux usages internes de ce territoire, ils participent des mêmes motivations, mais cette fois portées par les modifications qui ont lieu au sein même de la cité. Ainsi l'idée qu'il existe un "caractère lyonnais" est en soi une négation des clivages sociaux qui pourraient parcourir la société urbaine, ou en tout cas une remise en cause de leur bien-fondé. Les premières mises en valeur du territoire et de l'existence de la particularité lyonnaise semblent d'ailleurs liées aux crises sociales qui agitent la cité au début des années 1830. Le *Lyon vu de Fourvières* et la *Revue du Lyonnais*, qui sont des éléments moteurs du processus, sont animés par des jeunes polygraphes qui ont vécu les événements insurrectionnels de 1831 et 1834 et leur appel à l'union locale et à l'amour de la cité natale semble venir tout droit des constats de division qu'ils ont dressé alors. Outre l'unanimité qu'il postule en présentant une "essence" locale, tout le discours du caractère lyonnais est basé sur le thème du contraste et de l'union. A travers travail et foi, travail et idéalisme, par le rapprochement de l'industrie et des lettres et arts, de Jacquard et de Ballanche ou du canut et des illustres lyonnais, nos auteurs tentent de montrer l'illusion des classes sociales, ou en tout cas la possibilité de leur réconciliation. C'est là un raisonnement qui porte aussi bien sur le clivage majeur entre les groupes laborieux et les groupes possédants que sur les conflits entre les fractions de la classe dominante locale (négociants de Saint-Clair et rentiers de Bellecour). De Joseph Bard à Edouard Herriot, on retrouve sans cesse présent ce thème de l'union, qu'il s'agisse de traiter d'illustres figures locales ou des troubles qui parsèment l'histoire de Lyon. Face aux événements et aux structures qui trahissent la mutation de la société, le discours du territoire tente de figer le corps social dans une unité qui va chercher son fondement dans les déterminismes du milieu, et sa logique dans les manifestations du "*tempérament*". Herriot et Godart sont alors particulièrement prompts à insister sur les

¹⁹ En 1911, lors du banquet offert en son honneur par la Chambre de Commerce, il cite d'ailleurs largement sa première brochure, et exprime les mêmes constats et les mêmes espoirs.

solutions pacifiques à la question sociale dont Lyon est l'initiatrice, ces coopératives et ces mutuelles redevables de "*l'instinct social*" dont est porteur l'esprit lyonnais ⁽²⁰⁾.

Enfin, tous appellent à l'amour des habitants pour leur cité, et font grand cas de ceux qui se dévouent à glorifier son nom par la plume, le pinceau ou tout autre outil de communication. Cet amour peut aussi être considéré comme un appel à refaire la communauté des citoyens autour de la dévotion à la cité. C'est cette communauté qui semble remise en cause par les bouleversements de tous ordres qui secouent la ville. On vient de dire que le discours du territoire, en mettant en avant l'union de la société autour d'un archétype psychologique ("l'esprit lyonnais"), tentait de nier ou de dissimuler les divisions sociales. Nos bons Lyonnais, membres des élites intellectuelles, sociales ou politiques, sont aussi à la recherche de ce qu'est la ville, de ce que peut signifier en leur temps la réunion d'hommes placés sur un même espace et sous une même administration. C'est bien dans le cadre de l'inquiétude sur le devenir de la *communitas* que s'inscrit l'utilisation du thème du territoire. Pour nos Lyonnais du XIX^e siècle, il s'agit de choisir entre deux modèles de société urbaine, en un dilemme où l'on retrouve encore cette angoisse de l'anomie des sociétés et de la fin des solidarités. Le débat se matérialise par l'alternative entre le *corps* qu'était la ville d'Ancien Régime, soudée par une mystique du bien public appuyée sur les valeurs charitables du catholicisme, isolée par sa particularité administrative et juridique, manifestée par de nobles expressions artistiques, et l'*agglomération* que porte en elle la cité industrielle du XIX^e siècle, de plus en plus grande, déchirée par les luttes politiques et sociales, indifférente aux malheurs qu'elle contient. Tous les textes consultés redoutent cette évolution et la société informe qu'elle promet. Là encore, c'est ce passage des sociétés à solidarités mécaniques aux sociétés à solidarité organiques qui pose problème ⁽²¹⁾.

Nombreux sont ceux qui sont pessimistes sur le devenir de l'agglomération, qu'ils considèrent comme une "*ville omnibus, une ville passe-partout*". Mais tous nos bons Lyonnais ne partagent pas cette attitude. À côté de ceux qui se morfondent dans une vision d'écroulement qui correspond généralement à leur appréciation sur l'état général de la société, d'autres sont sinon optimistes du moins décidés à agir. Cela ne veut pas dire qu'ils ne redoutent pas les modifications qui touchent le système urbain. Edouard Aynard, dans une biographie d'érudits locaux, expose clairement ses craintes que Lyon ne devienne "*la ville énorme et banale, l'agglomération, que quelques uns prévoient et qu'une lente ruine*

²⁰ Voir notamment la préface qu'Herriot donne au livre de Justin Godart en 1909 (*Travailleurs et métiers Lyonnais*, Lyon, Cumin et Masson, 1909).

²¹ En dépit du paradoxe apparent que cette typologie durkheimienne présente avec les termes employés de "*corps*" et d'"*agglomération*".

attendrait" ⁽²²⁾. Mais tous ses écrits et toutes ses autres activités sont autant de manières d'éviter cette état énorme et informe de l'agglomération. Le territoire, sa défense et son illustration lui semblent autant de moyens de remédier à cette menace. Avant, avec et après lui, d'autres Lyonnais partagent ce désir de remédier à l'évolution de la ville tentaculaire.

Tous, comme Aynard, redoutent les possibles évolutions anomiques de la cité. Mais tous aussi partagent son désir d'inventer de nouvelles solidarités entre les hommes et les groupes de la ville. Cela est particulièrement sensible dans leur usage du passé et de l'histoire: à Aynard qui écrit qu'il faut se souvenir du legs du passé mais en rejeter ce qui est contre la justice ou la liberté répond Justin Godart qui appelle à greffer les "*fragiles tiges nouvelles*" sur les "*vieilles et solides souches*", en choisissant soigneusement celles qui doivent porter des fruits ⁽²³⁾. Avec ces hommes, ce sont toutes les mutations de l'âge de l'industrie et de la démocratie qui sortent du cadre de l'irréfrénable dans lequel les cantonnent leurs émules passéistes. L'essor démographique, l'extension de la cité, le passage de l'artisanat à l'industrie, les nouvelles lois de l'échange et de la production et leurs conséquences sur les rapports sociaux, les développements du suffrage universel et ses conséquences sur le gouvernement de la cité, tout cela redevient autant de phénomènes qu'il est possible d'analyser, de problèmes qu'il est loisible de résoudre. Le territoire est une des solutions à ces questions et problèmes.

Il l'est tout d'abord par la mise en évidence d'une communauté qui dépasse les clivages politiques ou sociaux. Les secousses du XIX^e siècle ramenées à des bouffées caractérielles, les luttes de parti reléguées derrière l'amour que tous les Lyonnais doivent avoir pour leur ville délimitent une scène sur laquelle l'appartenance à la localité demeure le seul critère de comportement recevable. Cela est d'autant plus remarquable que les hommes les plus prompts à mettre en évidence cette unité sont souvent ceux qui sont le plus impliqués dans la lutte politique, comme Aynard, Godart ou Herriot. Peut-être peut on considérer leur investissement du territoire comme une manière de compenser les clivages que leur action peut provoquer, comme une solution pour recomposer une unité nécessaire à leur action politique, tout en leur permettant de se poser comme de possibles "rassembleurs". Cela est particulièrement vrai pour Herriot, qui met un point d'honneur à toujours se mettre en scène comme "maire de tous les Lyonnais" et comme dépositaire du legs de l'histoire de la ville ⁽²⁴⁾. Sa préface au guide de l'Exposition Internationale de 1914 est

²² Aynard (Edouard): *Une famille littéraire à Lyon: les Quatre Tisseur*, Lyon, Storck, 1869, p.XIII.

²³ Godart (Justin): *Guignol et l'esprit lyonnais*, Lyon, s.e., 1909, p.5. Sur l'usage de la marionnette Guignol, voir aussi Pierre-Yves Saunier a "De la poupée de bois à l'emblème patrimonial: Guignol de Lyon", *Le monde alpin et rhodanien*, 1993, n°3/4

²⁴ Voir par exemple sa défense des vieux noms de rue ou des monuments... Cf. Pierre-Yves Saunier "Tempêtes dans une petite plaque d'émail bleu, les noms de rue à Lyon 1815-1914", *Cahiers d'histoire*, n°4, 1990.

particulièrement éloquente à ce sujet: il y nie toute "*antinomie irréductible*" au sein de la société lyonnaise, reléguant au passage l'opposition des "*deux montagnes*" de Michelet dans les miasmes du "*superficiel*", pour ne retenir que "*l'unité profonde*" d'une ville "*où le travail prend la gravité de la prière*" ⁽²⁵⁾. Là encore, le caractère lyonnais sert la démonstration de l'union des hommes et des groupes.

Outre ce trait quasi-consubstantiel au discours du territoire, c'est surtout vers la recherche de l'intégration des groupes populaires au sein de l'organisme de la cité que porte l'effort. De plus en plus nombreux, de plus en plus détachés des structures anciennes qui les unissaient aux groupes plus aisés (métiers, confréries, corporations), de plus en plus présents dans les procédures d'élection des conseils municipaux, voir de plus en plus étrangers à la ville, ils causent le désespoir de ceux qui parlent du territoire comme d'un regret. C'est là que le discours du territoire d'un Herriot ou d'un Aynard prend toute sa différence. De l'autre côté, les groupes populaires ont un statut ambigu, mais qui de toutes façons les rejette dans la marge. Ils prennent parfois l'aspect de sociétés primitives ayant échappé à toutes les pollutions du sombre XIX^e siècle, témoins d'un autre âge en voie de disparition. A cette facette noble se combine un rejet dégoûté des "masses", qu'elles soient nomades et cosmopolites chez l'un ou ivrognes chez l'autre. Quel que soit le cas de figure, ces groupes populaires maudits ou bénis sont en posture passive, décrits au passé par nos "bons lyonnais" nostalgiques. Tel n'est pas le cas chez un Godart qui place le "peuple lyonnais" au coeur de la définition de l'esprit lyonnais ⁽²⁶⁾. Certes, ces références au "peuple" ne sont pas exemptes de travail symbolique, et ce n'est pas n'importe quel ouvrier que le canut, surtout en 1909 lorsque Godart en fait sa figure de proue de la lyonnaiseté. Quant à Edouard Aynard, dans ce même texte où il expose l'esprit lyonnais ("Lyon en 1889"), il fait de cet ensemble de valeurs et d'attitudes la matrice d'une foule d'initiatives qui concourent toutes à assurer la permanence du lien social entre les différents groupes de la société urbaine. Dans ce texte où il insiste sur le lien moral qui doit se maintenir entre le patron et l'ouvrier, où il rappelle les devoirs sociaux de chacune des parties et nie l'existence de lois fatales "*qui puissent autoriser celui qui emploie à ne pas remplir son devoir envers celui qu'il emploie*", son "économie sociale" joue de la logique territoriale. Ne conclut-il pas ainsi: "*Pour nous, en fondant le travail affranchi sur le spiritualisme, en réclamant la part de la conscience et de la pitié dans la lutte des intérêts matériels, nous ne faisons que suivre la plus ancienne et la plus haute des traditions lyonnaises*" ⁽²⁷⁾. Les institutions lyonnaises de charité,

²⁵ Lyon. *Guide historique et artistique*, Lyon, Comité de patronage de l'exposition de 1914, 1914 _

²⁶ "Guignol et l'esprit lyonnais", *Revue d'Histoire de Lyon*, 1909.

²⁷ "Lyon en 1889", p.47.

d'assistance, de prévoyance et d'enseignement qu'il fait flamboyer dans sa présentation de la ville sont explicitement reliées aux traditions de la bonne ville, au "*vieil esprit de charité de nos pères*" enrichi et élargi. Finalement, on retrouve dans les injonctions de ce catholique égaré au pays des libéraux cette idée qui motivait les élites municipales des "*bonnes villes hispano-tridentines*" étudiées par Philippe Guignet ⁽²⁸⁾, et selon laquelle les lois de l'économie doivent être soumises à l'interrogation de la conscience "*mise en présence de Dieu*" comme le dit Aynard. Que ce rappel des solidarités suive un des textes les plus importants de la définition de "l'esprit lyonnais" confirme la fonction sociale du discours territorial.

Politiques municipales et institutionnalisations

Que comme Aynard on tente de refonder la communauté urbaine selon les méthodes éprouvées et renouvelées de la solidarité chrétienne, ou que comme Herriot on évoque la grande valeur républicaine de Progrès, en parlant "d'instinct social" plutôt que de devoir devant Dieu, c'est au même effort que nous convient ces hommes qui tentent d'imaginer une nouvelle cohésion urbaine, apte à répondre aux défis de la société industrielle. De la ville, assemblage d'hommes et d'activités économiques, ils veulent faire autre chose. Une phrase d'Herriot parmi d'autres vient en partie résumer ces efforts: "*D'autres villes ne sont que des villes, celle-ci est une cité*" ⁽²⁹⁾, écrit le maire de Lyon en 1914. Le modèle latin, souvent sollicité par Herriot puisqu'en 1906 il affirmait déjà qu'aucune ville ne méritait mieux "*le beau nom de cité*" que Lyon, semble en effet une bonne alternative au corps d'Ancien Régime. A lui seul, il suggère la participation des citoyens égaux au gouvernement, comme l'exige l'âge de la démocratie, mais aussi cette idée d'ordre romain, d'organisation. Egalité et organisation, tout ce qui écarte de l'agglomération informe est à peu près là.

Outre leurs textes, nos bons Lyonnais vont se trouver à l'origine ou au soutien de diverses structures qui visent à la protection et à la sauvegarde des particularismes locaux. Nous laisserons ici de côté ceux de ces groupements essentiellement dédiés aux rencontres et aux discussions privées comme l'Académie du Gourguillon, cénacle parodique des rassemblements académiques, fondé "*à seule fin de préserver toute vieille bonne tradition lyonnaise*" et dont Edouard Aynard et Eugène Coste-Labaume sont membres. Je ne

²⁸ *Le pouvoir dans la ville. Pratiques politiques, notabilité et éthique sociale de part et d'autre de la frontière franco-belge*, Paris, Editions de l'Ecole des hautes Etudes en Sciences Sociales, 1990

²⁹ Lyon. *Guide historique et artistique*, Lyon, Comité de patronage de l'exposition de 1914, 1914, p.IX.

m'attarderai pas plus sur les sociétés de type savant comme la Société Littéraire qui ouvre ses rangs à Godart.

Par contre, il faut insister sur la portée de l'institutionnalisation du caractère lyonnais. Cette institutionnalisation peut être informelle. C'est l'utilisation rhétorique des thèmes localistes par des élus communaux, locaux ou nationaux dans des circonstances de meeting ou d'assemblée. C'est aussi le cas de sociétés fondées par ces hommes et qui bénéficient de l'appui du Conseil Municipal. Le meilleur exemple en est la Société des Amis de Guignol à l'origine de laquelle on trouve Justin Godart. A ses débuts en 1912, le député de Lyon déclare que la société doit "*conserver et faire aimer tout ce qui est du Lyon populaire, familial, qu'évoque Guignol, les coutumes, les moeurs, la canuserie, les choses, les aspects*". Antoine Sallès, conseiller municipal et député de Lyon, aussi libéral que Godart est radical, est une autre cheville ouvrière de cette société qui reçoit l'appui de la mairie. Edouard Herriot est toujours présent aux banquets annuels de la Société et lui permet d'étendre son influence en favorisant ses activités (concours de pièces de Guignol) ou encore en lui prêtant des tribunes, comme cela est le cas à l'Exposition Internationale Urbaine de 1914 où la Société des Amis de Guignol qui compte alors 65 membres ⁽³⁰⁾ obtient un pavillon.

Cette institutionnalisation des structures de sauvegarde de l'identité locale peut aussi être bien plus nette comme c'est le cas avec le Musée Historique de la Ville de Lyon. Lorsqu'il ouvre ses portes en 1921, il concrétise le souci récent de la municipalité pour le "patrimoine culturel" local. Le mouvement d'intérêt pour les signes de l'histoire de Lyon a d'abord été un phénomène privé. Les collectionneurs qui sont nombreux dans la première moitié du siècle ne rencontrent d'ailleurs qu'indifférence lorsqu'ils se proposent de léguer leur collections à la Ville. Celle-ci se montre en général insensible à toutes les initiatives de préservation du patrimoine, notamment à celle du directeur des Musées de Lyon Thierriat qui proposera à plusieurs reprises la reproduction par moulage des vieilles ornementsations des bâtiments publics et privés. Il est d'ailleurs assez symptomatique que ce soit sous le Second Empire, alors que la Mairie n'existe plus, que le préfet de l'Empire prenne les premières mesures en faveur de la conservation ou de la mise en valeur de l'histoire et de l'archéologie locale. Les premiers projets de mise en place d'un musée d'histoire de la ville de Lyon sont émis en 1874 par une commission chargée d'étudier l'état des bibliothèques et des archives de Lyon. Cette commission souhaite faire de l'enseignement de l'histoire locale la base d'une éducation saine, morale et religieuse pour la jeunesse lyonnaise, et le musée d'histoire de la ville est un des outils pour y parvenir. Le Conseil Municipal radical ignore ces suggestions pendant longtemps, de la même manière qu'il refuse le soutien à tout un ensemble de

³⁰ On en arrivera à plus de 2000 dans l'entre-deux guerres.

sociétés savantes (l'Académie notamment) jugées réactionnaires et qu'il associe aux objets dont elles s'occupent les mêmes qualités obscurantistes. Si cet obstacle idéologique n'est pas levé de longtemps, on assiste cependant à la multiplication d'initiatives qui posent les bases de la constitution du musée historique que les élites culturelles lyonnaises défendent depuis 1874. L'attitude et les actes du Conseil Municipal attestent du retournement d'attitudes de la majorité radicale. Après une longue période de défiance vis-à-vis des initiatives de sauvegarde du passé lyonnais, le conseil se range à l'opinion et aux projets des élites culturelles. Ce revirement n'est sans doute pas étranger à l'adoucissement progressif des opinions politiques de ces élites. Si la *Revue du Lyonnais* ou l'Académie continuent de défendre parfois avec virulence la religion catholique et d'attaquer la république, les érudits modérés sont de plus en plus nombreux. Félix Desvernay qui écrit dans le *Progrès* ou Auguste Bleton qui anime les pages historiques du *Lyon-Républicain* sont de cette génération nouvelle qui ne remet pas en cause le régime républicain. Des personnalités comme celle d'Edouard Aynard, libéral, catholique et républicain, longtemps président du conseil d'administration des musées de Lyon ont certainement contribué à donner au Conseil Municipal une autre image et une autre idée des amoureux de l'histoire de Lyon. Enfin, les changements dans la composition politique et sociologique du conseil jouent dans le même sens. L'entrée en force des conservateurs aux élections de 1896 (7 élus contre 1 auparavant), la diminution de la place des ouvriers et le renforcement du rôle des professions libérales (très sensible à partir de 1892) favorisent sans doute le développement d'une véritable sensibilité municipale pour le passé de Lyon, par la plus grande place faite à des hommes ayant reçu une éducation classique et universitaire ⁽³¹⁾.

La création en 1898 de la Commission archéologique du Vieux Lyon est à cet égard encore plus significative que les petits pas qui ont précédé ce moment (petit musée historique à l'Exposition de 1894, don d'objets pour la mise en place d'une section historique au Musée des Beaux-Arts). Ce ne sont pas moins de vingt conseillers de toutes tendances qui proposent son institution le 22 mars 1898, avec comme première mission de "*recueillir les vestiges du Vieux Lyon, d'en dresser l'inventaire, de vérifier leur état actuel, de les maintenir ou de les améliorer*" ⁽³²⁾. Du fait même de ces attributions, la question de la mise en place d'une structure capable d'accueillir ces vestiges est posée à plus ou moins long terme. La Commission, après avoir fourni un important travail d'inventaire, se préoccupe d'ailleurs dès 1901 de faire dresser les plans de l'Hôtel de Gadagne afin d'étudier

³¹ Sur les modifications du Conseil Municipal, voir Claudette Goyet et al.: "Les conseillers municipaux de Lyon, 1884-1953", *Annales de l'Université de Lyon*, série droit, fascicule 17, 1958.

³² Procès-verbaux du Conseil Municipal, 22 mars 1898.

l'installation d'un Musée du Vieux Lyon dans ses murs ⁽³³⁾. Les choses vont alors s'enchaîner régulièrement mais lentement. La ville achète l'Hôtel de Gadagne en 1902, et le budget de 1907 voit inscrire la somme de 100 000 francs pour "*l'installation d'un musée historique*" dans ses murs, après que la Commission municipale du Vieux Lyon ait récusé d'autres locaux ⁽³⁴⁾. Les travaux dans ledit Hôtel commencent en 1908. Longs et coûteux à cause de la vétusté du bâtiment, ils sont assez avancés pour que le musée accueille en 1912 une première exposition sur le compagnonnage ⁽³⁵⁾. En 1914, l'Exposition Internationale de Lyon propose un important pavillon du Vieux Lyon ⁽³⁶⁾, né des initiatives et des ressources de la Commission Municipale du Vieux Lyon. Il est significatif que dans la même exposition on trouve le pavillon de la Société des Amis de Guignol évoquée plus haut. Félix Desvernay est le maître d'oeuvre de ces deux entreprises, lui qui est à la fois vice-président de la Commission du Vieux Lyon, conservateur désigné du futur Musée Historique et un des piliers de la jeune Société des Amis de Guignol. Celle-ci, par la voix de son président Justin Godart, a d'ailleurs pris position pour la sauvegarde du Vieux Lyon, la défense des traditions et la mise en place rapide du Musée du Vieux Lyon ⁽³⁷⁾. La lenteur des travaux, puis la guerre, retardent l'ouverture du musée jusqu'en 1921, mais il existe déjà bel et bien en 1914, avec son conservateur, son fonds et son local.

Ainsi le projet de Musée historique, porté à ses débuts par une minorité savante et conservatrice, est-il devenu un projet officiel de la municipalité lyonnaise, qu'elle soit radicale ou socialiste ⁽³⁸⁾. Le jeu sur le passé de la ville est progressivement devenu une compétence et un devoir du pouvoir municipal. Il est d'ailleurs symbolique que les décisions sur la constitution de la Commission du Vieux Lyon, sur l'achat de l'Hôtel de Gadagne ou sur son attribution au Musée historique ne fassent l'objet d'aucune discussion en séance publique du Conseil Municipal. L'intervention municipale semble désormais logique et allant de soi, de

³³ *Commission municipale du Vieux Lyon. Compte-rendu de ses travaux depuis sa création*, Lyon, 1902, proposition du 9 mai 1901.

³⁴ *Commission municipale du Vieux Lyon*, Lyon, 1909.

³⁵ Le fait que le compagnonnage soit un des sujets d'intérêts de Justin Godart (comme en témoigne son ouvrage *Travailleurs et métiers lyonnais*, Lyon, Cumin et Masson, 1909) vient à point pour rappeler que les évolutions du Conseil Municipal continuent de favoriser l'essor de l'entreprise de conservation du passé lyonnais, avec l'arrivée des amateurs d'histoire lyonnaise Herriot, Godart ou Antoine Sallès.

³⁶ Voir le catalogue *Le Vieux Lyon à l'Exposition Internationale de 1914* que Félix Desvernay dresse à cette occasion.

³⁷ Dans le discours qu'il prononce au premier banquet annuel de la Société, Justin Godart glisse entre autres "*Depuis le temps qu'on parle du Musée du Vieux Lyon faudrait ben, en fin finale, le faire*" in *Notes et documents pour servir à l'histoire des Amis de Guignol*, Lyon, Masson, 1927, p.82.

³⁸ Paul Cuminal, qui écrit dans *L'Avenir Socialiste*, y voit un des outils de "*l'oeuvre collectiviste*" à accomplir. le 29 juin 1912, il décrit le musée comme une des institutions nécessaires pour faire de Lyon une cité moderne, consciente des beautés de son passé et capable de gérer son avenir.

même que l'idée selon laquelle l'histoire de la ville doit être apprise à tous ses habitants, puisque c'est celle qui sous-tend les initiatives de musée historique.

A travers ces deux projets se retrouve exprimé un souci constant, celui de l'intégration imaginaire du peuple dans l'imagerie de la lyonnaiseté : l'éducation du peuple est une des préoccupations qui président à l'ouverture du musée du Vieux Lyon, le manifeste de la Société des Amis de Guignol la présente comme "*populaire dans son esprit et ses cotisations*". Ainsi se dessine une convergence officielle d'idées et d'actions vers ce souci de faire rentrer le peuple dans une communauté dont les luttes sociales et politiques l'auraient écarté, au moyen du discours du territoire et des institutions qui se vouent à sa défense. D'où sans doute la place des élus dans ce processus et la municipalisation des oeuvres et des actions visant à la préservation du caractère local dans ses multiples accomplissements. Outre les attachements affectifs et la réflexion de fond sur l'évolution sociale et politique qui les amène à soutenir ce processus, il faut aussi prendre en compte pour conclure le jeu des stratégies politiciennes individuelles. Le cas d'Edouard Herriot, Lyonnais d'adoption, est à cet égard particulièrement intéressant. Outre son soutien aux Amis de Guignol, il faut mentionner son travail d'homme de lettres. Si le travail sur Mme Récamier qu'il publie en 1902-1903 dans la *Revue d'Histoire de Lyon* ne contient aucune mention du caractère lyonnais, ses textes de maire (à partir de 1905) ne laissent aucun doute sur son attitude. Ses préfaces à divers ouvrages ⁽³⁹⁾ sont autant de plaidoyers pour la grandeur de Lyon, dans lesquels le caractère lyonnais donne à la cité sa marque particulière et son cachet. L'introduction de son livre plus récent *Lyon n'est plus* (1937) montre tout ce qu'il est possible de tirer de ces préfaces. Le caractère lyonnais est pour Herriot un outil de rhétorique politique, qu'il fait servir à ses principes de société ou de politique locale: son insistance toute particulière à souligner l'esprit d'autonomie de Lyon à travers l'histoire sert sa situation d'homme politique provincial, l'accent inédit qu'il place parfois sur les tendances à l'innovation du Lyonnais appuie la modernisation de la cité qu'il entend mener, sa reconnaissance de la probité, de la hardiesse et de l'esprit commercial des négociants lyonnais de tous les temps s'accorde à l'hommage appuyé à la Chambre de Commerce sur laquelle il souhaite s'appuyer. Plus encore, l'esprit lyonnais devient entre ses mains une doctrine sociale et politique qui soutient les siennes: le "*libéralisme*" lyonnais semble une préfiguration du radicalisme qu'il incarne, "*l'instinct social*" lyonnais (réalisé par le mutualisme, la coopérative et la caisse d'épargne) est le meilleur gage d'espoir quant aux solutions pacifiques aux problèmes du monde du travail et l'unité du caractère lyonnais à travers les classes est une promesse d'union et

³⁹ *Lyon en 1906*, Lyon, Comité local d'organisation du Congrès pour l'avancement des sciences, Lyon, Rey, 1906; Godart (Justin): *Travailleurs et métiers lyonnais*, Lyon, Cumin et Masson, 1909; Lyon. Guide historique et artistique, Lyon, comité de patronage de l'Exposition de 1914, 1914.

d'harmonie. Si je n'ai pas été jusqu'à rechercher dans ses discours politiques ou électoraux d'autres facettes de l'utilisation de l'esprit lyonnais et de ses traits, la lecture des Procès-verbaux du Conseil Municipal de Lyon révèle qu'une telle recherche ne serait sans doute pas vaine. L'évocation du caractère lyonnais a en effet désormais droit de citer au Conseil Municipal, et Herriot y fait plusieurs fois allusion dans des affaires diverses, du règlement intérieur des théâtres lyonnais à l'aménagement du nouveau quartier de la gare des Brotteaux. Ainsi le thème du caractère local, du terroir est-il utilisé, par lui au Conseil Municipal comme par Aynard à la Chambre et par d'autres, pour définir et défendre un territoire qui est aussi leur territoire d'hommes politiques, l'espace dont ils tirent leur légitimité et leur importance.

La mise en place et la solidification, par le moyen du discours identitaire, de la définition d'un groupe territorial lyonnais au cours du XIX^e siècle sont à l'évidence au confluent de plusieurs usages, et répondent à diverses quêtes qui ont toutes en commun la préoccupation de chercher une réponse à des situations en mouvement, de comprendre le monde en créant ou en ajustant des catégories de classification de celui-ci. A chaque fois, qu'il s'agisse de penser l'avenir de la société urbaine ou la place de la ville dans le pays, le discours du territoire est avant tout une tentative de fixer un réel fluctuant. Par son insistance à vouloir ramasser la diversité changeante d'une société autour d'une essence, d'une vérité liée au milieu et à l'histoire, il traduit cette inquiétude de nos Lyonnais du XIX^e siècle face à des modifications qui s'inscrivent jusque dans les pierres de leur cité. Leur inquiétude est finalement liée à l'élargissement de leur monde, dans un élan qui les touche aussi bien que ces paysans dont Eugen Weber nous conte les aventures. En ces moments où la crainte de l'effacement est omniprésente, le discours du territoire semble marquer le passage d'une "lyonnaiseté" de mémoire, indéfinie et pratiquée quotidiennement, à une "lyonnaiseté" d'histoire, qu'il faut apprendre, signaler et organiser autour de "lieux de mémoire", qu'ils soient ouvrages descriptifs, marionnettes, travaux d'histoire ou listes d'illustres, musées ou célébrations⁽⁴⁰⁾. Le territoire lui-même apparaît ainsi comme un lieu de mémoire dont il convient d'exalter l'existence et de vanter la pérennité, avec une sûreté de ton qui ne masque pas toujours la conviction ou l'appréhension que cela ne soit pas possible, mais qui tente de répondre à cette angoisse.

⁴⁰ Voir Pierre Nora "Entre mémoire et histoire. La problématique des lieux", in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, tome I, "La République", Paris, Gallimard, 1984.

Ceci étant posé, on peut se demander comment concilier l'investissement nécessaire à ce "recul" sur le localisme avec le travail à mener sur les politiques, pratiques et institutions culturelles locales. La réponse me semble lisible entre les lignes qui précèdent : en travaillant sur le localisme comme objet, on retombe inévitablement sur l'ensemble des politiques, pratiques et institutions culturelles qui ont eu à faire avec la démonstration, la défense et la promotion du localisme. Inversement, le travail sur les politiques, pratiques et institutions culturelles locales est un moyen privilégié pour saisir l'alchimie de l'ingénierie sociale et culturelle du localisme. En ce sens, travailler autour du localisme est d'ailleurs plus qu'un préalable pour ceux qui veulent s'attacher à l'analyse des faits culturels locaux. A le négliger, on se retrouve pris dans les catégories des agents que l'on pense objectiver, ou au contraire loin de ces catégories qu'on pensait saisir. Dans les deux cas, on se condamne à une certaine cécité au regard même de ce qu'on cherche à saisir. Que faire du localisme ? Surtout, ne pas le liquider.

Pierre-Yves Saunier, CNRS